SCHEMA DES ETAPES POSSIBLES DE L'INCUBATION SUR LE PAYS DE CHATEAUBRIANT

Accueil des porteurs

Détection Evaluation des porteurs de projets innovants

Détection des projets innovants provenant des entreprises artisanales, agricoles, industrielles et de services, et d'acteurs isolés, par accueil, écoute, veille,
Assurée par les 3 communautés de communes et les 3 Chambres consulaires

En coopération avec le réseau de l'incubateur départemental **Atlanpole** labellisé par le Ministère de la recherche depuis 1999 : 278 entreprises, 79 structures de soutien à l'innovation, centres techniques et pôle de compétitivité

Evaluation des porteurs de projets : motivation, savoir faire, savoir être

Comité d'agrément : sélection des candidats entrant dans l'incubateur

Incubation : 3 à 6 mois

Des bureaux

Mis à disposition gratuitement pendant 3 à 6 mois avec équipement informatique, télécom, et accès à des services mutualisés
et des animations, ateliers collectifs

Des « tuteurs »

Collaborateurs de :
- l'incubateur Atlanpole
- les Chambres consulaires

Accompagnement pour préparer la création : approche produit, marché, business plan, brevet…

Des financements

Enveloppe de crédits de l'incubateur Atlanpole pour porter les études nécessaires à la définition des projets des créateurs : études techniques, de procédés, de marché…
20 000 € en moyenne par créateur

Création des entreprises innovantes

Pépinières : 23 mois

Des bureaux

Loués par bail à tarif modéré d'une durée maximale de 23 mois

Accès aux services mutualisés de l'incubateur

Des « conseillers »

Collaborateurs de :
- l'incubateur Atlanpole
- les Chambres consulaires

Dirigeants d'entreprises du Pays construisant des prototypes pour les créateurs

Des financements

Dispositifs d'appui d'OSEO

Prêts d'honneur de Pays de Châteaubriant Initiative, du Réseau Entreprendre Atlantique
Participation au capital par des business angels

Développement des entreprises innovantes

Hôtels d'entreprises

Des ateliers

Loués par bail à tarif modéré d'une durée de 3 ans (voire 6 ans)

Des « conseillers »

Collaborateurs de :
-l'incubateur Atlanpole
- les Chambres consulaires
- la Maison de l'Emploi

Dirigeants d'entreprises du Pays stimulant les relations d'affaires

Des financements

Aides :
- au recrutement
- à la formation de la main d'œuvre
- à l'acquisition d'équipements…

Développement des emplois des entreprises innovantes

Convention d'incubation et d'accompagnement d'une durée de 5 ans